

Madame la Rectrice de l'Académie de Limoges
13 Rue François Chénieux
87000 Limoges

A Tulle, le 22/06/2022

Objet : recrutement des personnes sur liste complémentaire au CRPE 2022

Madame la Rectrice,

Les sections départementales du SNUipp-FSU de l'Académie de Limoges notent positivement l'établissement d'une liste complémentaire au CRPE 2022. Nous nous félicitons que nos demandes, si souvent réitérées, soient enfin entendues même si le nombre de candidates et candidats au concours en attente sur la liste complémentaire est bien faible au regard des besoins identifiés dans chacun des départements.

En effet, nous savons que nos départements manqueront de personnels enseignants dès la rentrée 2022. Nous regrettons cette pénurie organisée de personnels. Il est impératif d'endiguer ce phénomène au plus tôt. Si nous aspirons à ce que l'Institution offre un Service Public d'Éducation permettant l'émancipation de toutes et tous, l'enjeu est de garantir la continuité du Service Public. C'est pourquoi, nous vous demandons solennellement de procéder, dès aujourd'hui, au recrutement de l'ensemble des candidates inscrites sur la liste complémentaire.

Il serait inconcevable, pour toute la communauté éducative, que le Rectorat et les DSDEN procèdent à des recrutements de contractuel·les enseignant·es alors que des personnes restent disponibles sur la liste complémentaire.

Par ailleurs, compte-tenu du peu d'inscrites et d'inscrits sur la liste complémentaire, il nous semble également indispensable de tout mettre en œuvre afin qu'elle puisse être augmentée autant que de besoin.

Nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, à notre profond attachement au Service Public d'Éducation.

Les représentantes et représentants des SNUipp-FSU 19, 23 et 87